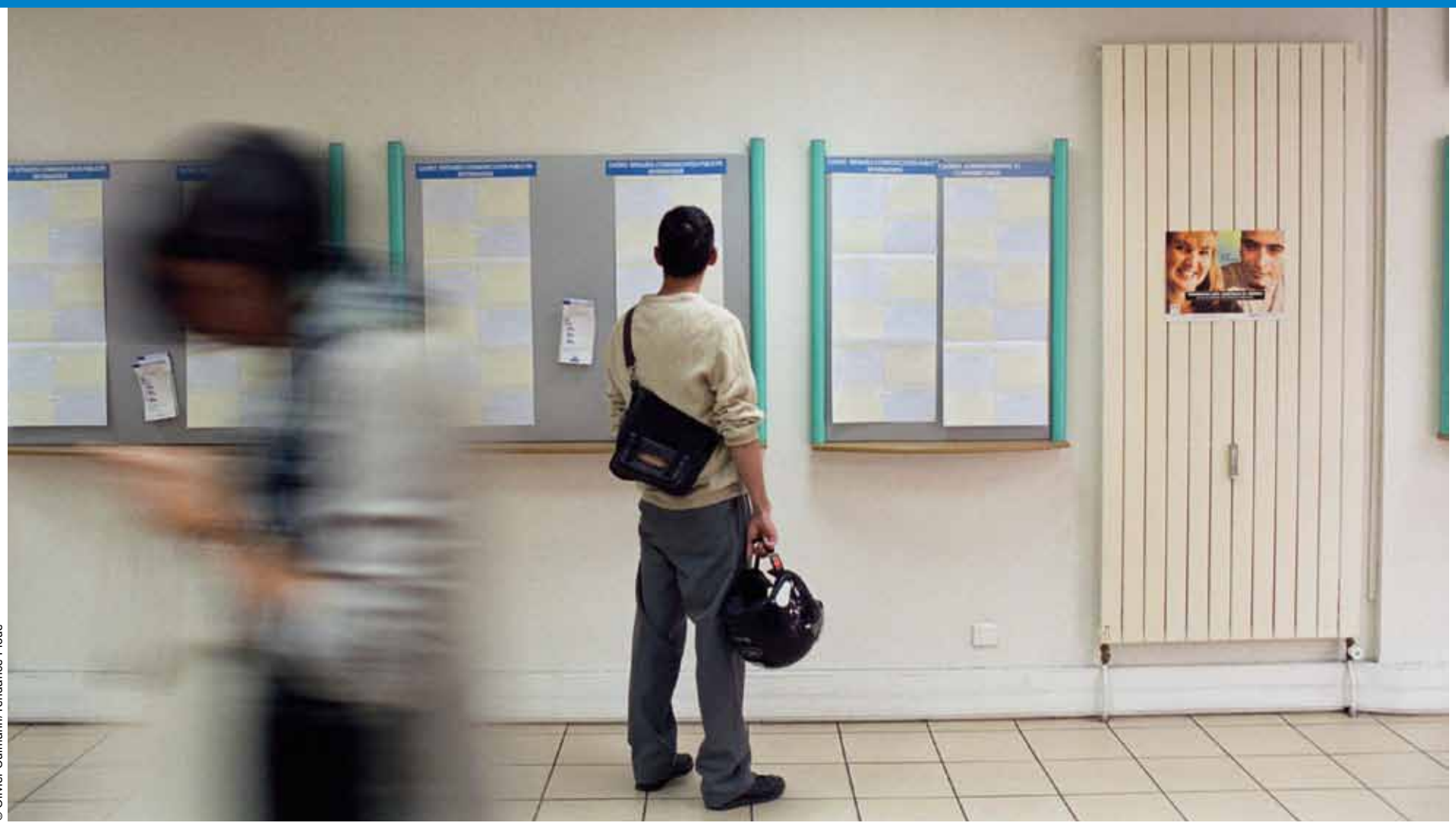

© Olivier Culmann/Tendance Floue

Insertion des jeunes : mode d'emploi(s)

Investir dans la jeunesse est à la fois une nécessité et une urgence. Une nécessité, parce que sans même parler des questions environnementales, les défis de l'époque imposent de se tourner vers l'avenir : nos modèles de société en dépendent. C'est une question européenne, et non pas seulement française : les compromis sociaux sur lesquels ont été édifiés nos États-providence ne pourront trouver de pérennité que dans la dynamique retrouvée des économies et dans la capacité des futurs citoyens à financer des structures alourdies par le choc démographique et le poids des dettes accumulées. Notre futur, en somme, dépend du leur.

Mais c'est aussi une urgence, car en France plus qu'en Allemagne ou en Suède, les jeunes sont les premières victimes de la crise. Toute la jeunesse ? Non. Refusons, avec Olivier Galland, cette facilité de langage : la jeunesse dans son ensemble connaît certes quelques difficultés pour passer de l'école à un emploi stable, mais entre 25 et 30 ans, près de 80 % des jeunes y parviennent. C'est très bien de parler de la jeunesse, mais si l'on veut se donner une chance de changer la donne il faut être plus précis.

Or la question brûlante qui taraude la société française, ce n'est pas le destin de sa jeunesse, mais la division de cette jeunesse. C'est l'émergence ou plutôt le retour d'un monde à deux vitesses, où une frange grandissante des adolescents et des jeunes actifs tourne en rond, sans savoir, sans pouvoir, parfois même sans plus vouloir entrer dans ce qui constitue une vie d'adulte : un emploi, un logement, des perspectives, un avenir. Une partie de la jeunesse est aujourd'hui engluée dans le présent.

S'intéresser enfin à son sort, avoir le courage d'en faire une priorité, n'est pas seulement une urgence sociale : c'est un enjeu économique. Nous n'avons tout simplement pas les moyens de laisser sur le carreau une partie des forces productives qui fabriqueront la France de demain. C'est enfin un enjeu politique : la démocratie est un bien précieux, mais aussi fragile : il serait irresponsable de laisser sortir du jeu ne fût-ce qu'une partie des citoyens de demain. L'insertion professionnelle est un élément fondamental du contrat social.

Pour toutes ces raisons, il faut prendre au sérieux l'idée d'une politique de la jeunesse. Cela implique de prendre acte d'une volonté politique, exprimée aujourd'hui au plus haut niveau ; mais aussi de contribuer à lui donner forme, et enfin de favoriser sa mise en œuvre. Or ces deux derniers aspects sont indissociables, et c'est ce qu'il importe aujourd'hui de rappeler au politique : sur ce sujet plus encore que sur les autres, les acteurs ont leur mot à dire. Et précisément, ce qu'ils disent, des chercheurs de toutes disciplines le disent aussi : il ne sert à rien de libérer des budgets, de créer des emplois, d'ouvrir des postes, si l'on ne se préoccupe pas d'accompagner et de former ceux qui vont les occuper. Car non seulement la plupart d'entre eux sont peu ou pas qualifiés, mais développer leurs compétences sera un défi – pour chacun d'entre eux, et pour leurs employeurs.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire le savent d'expérience, et ils sont prêts à prendre leurs responsabilités pour jouer pleinement le jeu de l'insertion, en formant et en accompagnant. Mais quelle que soit leur bonne volonté ils s'inscriront dans le cadre défini par les politiques : à ceux-ci de prendre leurs responsabilités. La première est d'entendre que si une politique de la jeunesse demande un budget, elle n'a rien à voir avec une politique du chiffre.

• **Richard Robert**

DANS CE DOSSIER

- Quelles politiques de l'emploi ?
- Une jeunesse avec des valeurs, mais divisée
- Contrats aidés : un bilan mitigé depuis 10 ans
- Réussir l'emploi associatif et l'insertion professionnelle
- Remobiliser avec le service civique
- Emplois d'avenir : l'animation de territoire
- L'implication de l'économie sociale et solidaire
- L'obligation d'accompagner et de former

Rédacteurs en chef du dossier :
Ariane Ioannides et Richard Robert